

Nom(s) de famille et prénom(s)

Ces éléments sont également connus respectivement comme « patronyme » et « nom de baptême ».

Inscrivez TOUS les noms de famille et prénoms, tels qu'ils figurent dans votre passeport.

« Observations »

Si votre passeport comprend une modification à votre nom dans la section réservée aux observations, veuillez inscrire votre nom tel qu'il figure dans cette section de votre passeport.

Apostrophes

Si votre nom contient une apostrophe, veuillez l'inclure dans le formulaire de demande (p. ex. D'Orsay, O'Neil).

Si vous vous servez de la zone de lecture automatique de votre passeport (la section de votre passeport située sous votre photo et vos renseignements personnels, parfois appelée « code à barres ») pour inscrire votre nom sur votre formulaire de demande et que l'apostrophe n'y apparaît pas, veuillez tout de même inscrire l'apostrophe sur votre formulaire de demande.

Ordre des noms

Si l'ordre de vos noms sur votre passeport est nébuleux, vous pouvez consulter la zone de lecture automatique (la section de votre passeport située sous votre photo et vos renseignements personnels, parfois appelée « code à barres »).

Sur la première ligne de cette partie de votre passeport, vous verrez fort probablement, dans l'ordre, une lettre, un chevron (<), l'abréviation de votre nationalité, votre nom de famille, deux chevrons (<<) et vos prénoms.

Sur le formulaire de demande, inscrivez votre nom de famille tel qu'il paraît dans cette section de votre passeport.

Le ou les noms inscrits après le double chevron (<<) après votre nom de famille sont vos prénoms.

Si votre nom est tronqué (raccourci ou coupé) dans cette partie inférieure de votre passeport, mais qu'il est complet dans sa partie supérieure, veuillez inscrire votre nom tel qu'il paraît dans la partie du haut. Dans ce cas-là, veuillez tout de même vous fier à la partie du bas pour déterminer l'ordre de vos noms.

Liens de filiation

Si votre passeport contient les termes « fils de », « fille de », « son of », « daughter of », « bin » ou « bint » et le nom de votre père dans les parties supérieure ou inférieure de la page, veuillez ne pas inscrire ces éléments dans le champ réservé à votre nom au moment de remplir le formulaire de demande.

Par exemple, s'il est écrit « Ahmad bin Husain bin Muhammad » sur votre passeport, veuillez inscrire « Husain » comme nom de famille et « Ahmad » comme prénom.

Si votre passeport mentionne un lien de filiation au moyen des termes « ibn », « ben » ou « ould wuld » et le nom de votre père dans les parties supérieure ou inférieure de la page, veuillez ne pas inscrire ces éléments dans le champ réservé à votre nom au moment de remplir le formulaire de demande.

Par exemple, s'il est écrit « Husain Ould Ahmad Ould Muhammad » sur votre passeport, veuillez inscrire « Husain » comme nom de famille et « Ahmad » comme prénom.

Traits d'union

Si votre nom contient un trait d'union, inscrivez-le sur le formulaire de demande (p. ex Mary-Anne et Smith-Hansen).

Si vous vous servez de la zone de lecture automatique de votre passeport (la section de votre passeport située sous votre photo et vos renseignements biographiques, parfois appelée « code à barres ») pour inscrire votre nom sur votre formulaire de demande et que le trait d'union y est représenté par un chevron (<), veuillez tout de même inscrire le trait d'union sur votre formulaire de demande.

Passeports contenant un seul champ réservé au nom

Si vous avez un seul nom ou si votre nom apparaît sur une seule ligne sur votre passeport, veuillez inscrire le nom complet dans le champ réservé au nom de famille et **cochez la case confirmant qu'aucun prénom ne figure sur votre passeport.**

Patronyme et matronyme

Un patronyme est un nom transmis par votre père, votre grand-père ou un autre ancêtre masculin. Le principe est le même dans le cas d'un matronyme, mais la transmission se fait alors du côté maternel de votre famille.

Si votre nom contient un patronyme ou un matronyme et qu'il figure dans la zone de lecture automatique de votre passeport (la section de votre passeport située sous votre photo et vos renseignements biographiques, parfois appelée « code à barres »), veuillez inscrire sur votre formulaire de demande votre nom tel qu'il est orthographié.

Relations maritales

Si votre passeport contient les termes « épouse de », « epse », « ep. », « spouse of », « wife of » ou « husband of » dans les parties supérieure ou inférieure de la page de renseignements personnels, veuillez ne pas inscrire ces éléments ni le nom qui les suit dans le champ réservé à votre nom au moment de remplir le formulaire de demande.

Par exemple, s'il est écrit « Smith EP. Paul Sajan » dans le champ réservé au nom de famille et « John William » dans le champ réservé au prénom, veuillez inscrire « Smith » comme nom de famille et « John William » comme prénom.

Titres, préfixes, diplômes et décorations

Si votre passeport comprend un titre, un préfixe, un suffixe, une qualification professionnelle ou universitaire, une décoration, une distinction, un prix ou un statut héréditaire, veuillez ne pas l'inscrire sur votre formulaire de demande, à moins qu'il ne figure dans la zone de lecture automatique de votre passeport (la section de votre passeport située sous votre photo et vos renseignements personnels, parfois appelée « code à barres »).

Translittération

Seule l'utilisation des caractères romains ou latins (soit Aa, Bb, Cc, etc.) et des accents français (p. ex. é, è, ë et ü) est permise au moment de remplir votre formulaire de demande d'AVE.

La translittération aux fins du passeport de votre nom en caractères romains ou latins incombe à votre pays de nationalité.

Si la translittération de votre nom a été effectuée sur votre passeport, veuillez l'inscrire sur votre formulaire de demande.

Date de naissance

À l'aide de l'outil de sélection de dates, veuillez choisir votre date de naissance telle qu'elle figure sur votre passeport.

Si la date complète de votre naissance est inconnue et si seulement l'information connue paraît dans votre passeport, veuillez choisir « inconnu » de la liste de sorte que la date corresponde exactement à celle figurant sur votre passeport.

Conjoint de fait

Il s'agit d'une personne qui habite avec une autre personne dans le cadre d'une relation conjugale depuis au moins un an. Ce terme renvoie aux relations hétérosexuelles et homosexuelles.

Consultez la [définition juridique de « conjoint de fait »](#).

Divorcé

Il s'agit d'une personne dont le divorce a été prononcé par la cour et dont le mariage a pris fin. Les personnes concernées ne sont donc plus mariées.

Séparé légalement

Il s'agit d'une personne mariée qui n'habite plus avec son conjoint et ne souhaite pas vivre de nouveau avec lui. Elle peut être en instance de divorce ou n'avoir pas encore décidé de divorcer.

Marié

Il s'agit d'une personne qui s'est unie légalement à une autre personne aux termes d'une cérémonie. Le mariage doit être reconnu aux yeux de la loi du pays où il a été célébré et aux yeux du droit canadien.

Célibataire/jamais marié

Il s'agit d'une personne qui n'a jamais été mariée et qui ne vit pas en union de fait.

Veuf

Il s'agit d'une personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée ou ne vit pas en union de fait.

Avez-vous déjà fait une demande pour entrer ou rester au Canada?

Sélectionnez « oui » si, par le passé, vous avez présenté une demande officielle pour venir au Canada (p. ex. permis d'études, permis de travail ou visa de visiteur).

Identificateur unique de client (IUC)

Si vous avez déjà présenté une demande officielle de séjour au Canada (p. ex. permis d'études et permis de travail), Citoyenneté et Immigration Canada vous aura déjà assigné un numéro d'IUC.

Ce numéro figure dans les lettres envoyées par Citoyenneté et Immigration Canada ou sur le document d'immigration qui vous a été délivré (p. ex. permis d'études, permis de travail ou visa de visiteur).

Par exemple, si vous vous rendez dans un pays où votre pays d'origine n'est pas représenté sur le plan diplomatique et que vous perdez votre passeport, votre pays d'origine peut avoir conclu une entente avec un pays tiers pour vous aider à obtenir un titre d'urgence temporaire.

Autre exemple : le passeport britannique peut être délivré à tout ressortissant britannique, même s'il n'est pas citoyen de ce pays (la loi britannique sur la nationalité fait une distinction très nette entre les « ressortissants » et les « citoyens »).

Dates de délivrance et d'expiration du passeport	À l'aide de l'outil de sélection de dates, veuillez choisir la date de délivrance de votre passeport et celle de son expiration, telles qu'elles figurent sur votre passeport.
Occupation	À partir de la liste, sélectionnez l'option qui décrit le mieux l'industrie dans laquelle vous travaillez. Si vous êtes étudiant, retraité, personne au foyer ou chômeur, veuillez sélectionner l'option appropriée dans la liste.
Désignation de l'emploi	À partir de la liste, sélectionnez l'option qui décrit le mieux le travail que vous effectuez. Si vous êtes haut fonctionnaire ou politicien, veuillez choisir « Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures, y compris les représentants/représentantes politiques » dans la liste.
Nom de l'entreprise, de l'employeur, de l'école ou de l'établissement, s'il y a lieu	Inscrivez le nom de l'établissement qui vous emploie. Si vous êtes étudiant, inscrivez le nom de votre établissement scolaire.
Pays/Région/Territoire	À partir du menu déroulant, sélectionnez le pays où est situé l'établissement qui vous emploie ou, si vous êtes étudiant, celui où se trouve votre école.
Ville/Village	Inscrivez le nom de la ville ou du village où est situé l'établissement qui vous emploie ou, si vous êtes étudiant, celui où se trouve votre école.
De	Inscrivez l'année à laquelle vous avez commencé à travailler/étudier auprès de l'entreprise, de l'employeur, de l'école ou de l'établissement susmentionné.

Langue préférée

Le gouvernement du Canada se conforme à la [Loi sur les langues officielles](#) et veille à ce que nos renseignements et nos services soient offerts en anglais et en français.

Veillez sélectionner la langue dans laquelle vous préférez communiquer avec Citoyenneté et Immigration Canada.

Adresse électronique

Inscrivez une adresse électronique valide.

L'accusé de réception du formulaire d'AVE et l'état de votre demande seront communiqués à cette adresse électronique.

Les parents présentant une demande pour des mineurs peuvent inscrire leur propre adresse électronique s'ils le souhaitent.

Adresse du domicile

Inscrivez l'adresse de votre lieu de résidence habituel.

Toute présentation d'une case postale en tant qu'adresse entraînera le rejet de la demande.

Numéro d'appartement/d'unité

Inscrivez le numéro d'appartement, d'unité ou de bureau, s'il y a lieu.

Numéro de résidence, d'immeuble ou de voirie

Inscrivez votre numéro.

N'inscrivez pas le numéro d'appartement, d'unité ou de bureau dans ce champ.

Adresse ligne 1

Inscrivez le nom de la rue, ainsi que tout autre élément d'identification courant (p. ex. « rue », « chemin », « avenue » ou « boulevard »). Par exemple, « avenue du Mont-Royal » est acceptable, mais les abréviations telles que « ave du Mont-Royal » ne le sont pas.

Adresse ligne 2

Veillez remplir ce champ au besoin uniquement.

Pays/région/territoire

Veillez inscrire le pays où se situe votre résidence.

Ville/Village

Veillez inscrire le nom de votre ville ou de votre village.

Province/territoire/État

À partir du menu déroulant, sélectionnez votre province, territoire ou État.

Code postal

Inscrivez votre code postal.

District/Région

S'il y a lieu, sélectionnez le district ou la région où se situe votre résidence.

<p>Vous a-t-on déjà refusé un visa, interdit l'entrée au Canada ou dans tout autre pays, ou ordonné de quitter le Canada ou tout autre pays?</p>	<p>Sélectionnez « oui » si on vous a déjà refusé un visa au Canada ou dans tout autre pays, ou demandé de quitter le Canada ou tout autre pays.</p> <p>Fournissez autant de détails que possible pour faciliter le traitement de votre demande. Le fait de ne pas fournir suffisamment de détails supplémentaires pourrait ralentir le traitement de la demande.</p>
<p>Avez-vous déjà commis une infraction criminelle, été arrêté, accusé ou condamné pour une telle infraction, peu importe le pays?</p>	<p>Sélectionnez « oui » si vous avez déjà commis une infraction criminelle ou été accusé ou condamné pour une telle infraction, peu importe le pays.</p> <p>Fournissez autant de détails que possible pour faciliter le traitement de votre demande. Le fait de ne pas fournir suffisamment de détails supplémentaires pourrait ralentir le traitement de la demande.</p>
<p>Avez-vous ou un membre de votre famille a-t-il déjà été en contact étroit avec une personne atteinte de tuberculose?</p>	<p>Sélectionnez « oui » si vous avez ou un membre de votre famille a déjà été en contact étroit avec une personne atteinte de tuberculose.</p> <p>Indiquez la nature de la relation, s'il y a lieu, et la date approximative à laquelle vous avez ou un membre de votre famille a été en contact étroit avec une personne atteinte de tuberculose.</p> <p>Fournissez autant de détails que possible pour faciliter le traitement de votre demande. Le fait de ne pas fournir suffisamment de détails supplémentaires pourrait ralentir le traitement de la demande.</p>
<p>Souffrez-vous d'un problème de santé pour lequel vous recevez régulièrement un traitement médical?</p>	<p>Sélectionnez « oui » si vous recevez un traitement médical régulier et continu pour tout problème de santé mentale ou physique.</p> <p>Fournissez autant de détails que possible pour faciliter le traitement de votre demande. Le fait de ne pas fournir suffisamment de détails supplémentaires pourrait ralentir le traitement de la demande.</p>
<p>Veillez signaler tout autre détail d'intérêt concernant votre voyage au Canada.</p>	<p>Si des détails d'intérêts particuliers sont connus à propos de votre voyage au Canada, y compris la nécessité de voyager de toute urgence, veuillez les inscrire dans ce champ.</p>